Document a Shia DE LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE,

DE LA BIODIVERSITÉ DE LA FORÊT, DE LA PÊCITATION

Libert MINISTÈRE DE LA TE Direction de l'eau et de la biodiversité ment « Splann! » Lanceur d'enquêtes |
Sous-direction de la protection et de la grade l'eau, des ressources mines écosystèmes acus Egalité Lenque l'Allance l'ance l'anc

l'aménagement, du logement et de

Paris, le 25/02/2025

ressources miner Losystèmes aquatiques Bureau de la politique de l'eau La politique de l'eau

La directrice de l'eau et de la biodiversité

Monsieur le directeur général de l'office français de la biodiversité :

Mesdames et messieurs les directeurs et directrices d'agences de l'eau;

Mesdames et messieurs les directeurs et directrices d'offices de l'eau;

Mesdames et messieurs les directeurs et d'enquêtes les directeurs et dir

Monsieur le directeur de la DGTM.

La di Document « Splann ! » Lanceur d'enquêtes | Documeat « Affaire suivie par:

d'enquêtes l

On J. Lanceur d'enquêtes | Document Objet : Mandat pour la réalisation d'une étude relative à l'évolution de l'état écologique des eaux de surface continentales et aux progrès réalisés dans le cadre de l'objectif d'atteinte du bon état, tel que défini par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Lanceur d'enques dames et Messieurs les directeurs, Con état, tel que défini par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Mésdames et Messieurs les directeurs,

La présente lettre vise à vous partagente cadre et les modalités d'une étude dite « de progrès » que la DEB souhaite piloter avec votre appui, afin de défendre et faire la promotion du bilan de la DCE auprès de la commission européenne et du gouvernement, à l'approche de l'échéance de 2027 pour le bon état écologique des eaux et dans un contexte budgétaire où nous devons

Document « Splann! » Lanceur d'en

Document « Splann

1 » Lanceur d'enq

présente en particulier les objectifs poursuivis par cette étude, les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les livre l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote l'annuelles les instances de pilote mobilisées, les calendriers et les livre l'annuelles les instances de pilote l'annuelles les instances de pilotes les instances de pilotes l'annuelles les instances de pilotes l'annuelles les instances de pilotes l'annuelles les livre l'annuelles les les livre l'annuelles les livre l'annuelles les livre l'annuelles les livre l'annuelles les les livre l'annuelles les livre l

Contexte Document "

I. Contexte Document La directive cadre sur l'eau (DCE) a défini un objectif d'atteinte du bon état des masses d'eau à échéance 2015, avec possibilité de report jusqu'à 2027 A cette échéance, la Commission œuropéenne sera en droit de revenir vers les États membres pour identifier leurs éventuels manquements du fait de la non-atteinte de cet objectif. Il semble évident que cet objectif ne sera pas tenu pour l'ensemble des États membres, y compris pour la France.

Si la non-atteinte des objectifs de la DCE est liée à de multiples facteurs, des progrès indéniables ont été accomplis grâce à la gouvernance et aux mesures mises en place en application de cette directive. Ces progrès ne se reflètent cependant pas dans l'évolution de l'état global des masses d'eau can ils sont masqués par les règles d'évaluation définies par la DCE, notamment la règle du « one out all out » qui fixe l'état général sur la base du paramètre le plus déclassant (cf Annexe 1), mais également par l'amélioration constante des méthodes d'évaluation liée aux révisions de l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'états écologique, de l'état chimique et de potentiel écologique des eaux de surface.

Afin d'objectiver et de quantifier les progrès accomplis depuis la mise en œuvre de la DCE en France, il est nécessaire de réaliser une étude relative à l'évolution de l'état écologique des eaux de surface continentales et aux progrès réalisés pour attempre le bon état des eaux, qui aura pour principales finalités de :

- éléments de l'état écologique des eaux et surtout sur les progrès accomplis (hors effet) enquêtes masquant du « one out all out de des changements de thermand : l'efficacité des mesures en place, notamment pour anticiper de potentiels contentieux après 2027:
 - apporter des éléments aux ministres, préfets coordonnateurs de bassin et comités de
- passins afin de mieux évaluer les politiques mises en place, les adapter si besoin, et Splann I » Lanceur d'ent anceur d'enquêtes justifier les actions et moyens engagés.

Objectifs, périmètre et modalités de l'étude II.

Il est proposé de réaliser cette étude sous co-pilotage DEB / OFB. Un comité de pilotage composé des membres du GT planification et en tant que besoin du CNP, validera les grandes orientations de l'étude (mandat, résultats intermédiaires, rapports finaux).

L'étude poursuit les objectifs suivants, déclinés autour de 4 volets principaux (décrits en Annexe 2):

1. Analyser l'évolution de l'état à l'échelle des éléments de qualité biologique et physicochimique général, en vue d'identifier des progrès réalisés

d'enquêtes |

Document « Splann | » Lanceur d'enquêtes | plann! » Lanceur d'enquêtes | Docume

» Lanceur d'en d'êtes | Document « Spram Evaluer les évolutions de l'état à « thermomètre constant » c'est-à-dire sans changement des règles et en se concentrant sur un échantillon d'indicateurs réduit

- 3. Proposer et tester des alternatives au « one out all out »
- 4. Interpréter les résultats afin d'en tirer des conclusions

Elle portera uniquement sur les masses d'eau « cours d'eau » et couvrira dans la mesure du possible, l'ensemble des bassins hexagonaux et ultramarins (si suffisamment de données sont disponibles). Elle portera uniquement sur l'état biologique et l'état physico-chimique général qui composent l'état écologique. L'état hydromorphologique et les polluants spécifiques de l'état écologique (PSEE) sont exclus du cadre de la présente étude.

Cette étude s'appuiera sur les données collectées dans le cadre des programmes de surveillance depuis le premier cycle de mise en œuvre de la DCE, jusqu'au cycle actuellement en cours (2022-2027). Les analyses seront réalisées à l'échelle de la station de surveillance. Dans la mesure du possible seront prises en compte l'ensemble des stations du réseau de contrôle de surveillance (RCS), des stations du réseau de contrôle opérationne (RCO) et du réseau de référence pérenne (RRP) selon les données disponibles. Les autres réseaux complémentaires agences pourront être mis à contribution s'ils disposent d'une chronique suffisante, tant que les données sont disponibles dans NAIADES. La liste des stations à considérer dans cette étude devra faire l'objet d'une validation par les bassins.

Les résultats seront présentés à une échelle nationale et déclinés à l'échelle de chaque bassin hydrographique. Ils couvriront l'ensemble de la France hexagonale et ultra-marine des lors que les données nécessaires à la réalisation de l'étude sont mises à disposition dans le format demandé,

L'étude aboutira à la réalisation, d'ici l'été 2026, d'un rapport national complet, avec des Docuranalyses par bassin, ainsi que d'un document de synthèse des résultats à destination des acteurs

L'OFB réalisera les analyses de données pour cette étude (dans la limite des données disponibles) et la DEB, les agences et offices de l'eau ainsi que les DEAL DESCRIPTION DE DESCRIPTION DE L'ESTRE DGTM en assureront les interprétations opérationnelles. Les bassins pourront être mis à contribution pour fournir des données et informations nécessaires à l'étude.

pleinement à la réussite et au respect des échéances de cette étude de access. un point clé de notre plaidoyer pour le post-2027 de la DCE et le maintien a minima des moyens dont nous disposons pour la politique de l'eau. La Directrice de Keau et de la biodiversité Lanceur d'enquêtes | Document « SP

Célia DE-LAVERGNE celia.de lavergne

Signature numérique de Célia DE-LAVERGNE celia.de-lavergne Date: 2025.02.25 20:54:58 +01'00'

verg

celia

Lenguer d'enquêtes | Document « Splann ! »

Célia de Lavergne Splann ! **

3 / 10

La règle du « one out all out » pour l'évaluation de l'état écologique

L'état écologique est composé de différents éléments de qualité : les éléments de qualité biologique (invertébrés, poisson, etc.), physico-chimique (nutriments, bilan d'oxygène, etc.) et hydromorphologique (régime hydrologique, continuité, etc.), qui sont eux-mêmes composés de différents parametres. C'est l'agrégation de l'ensemble de ces informations qui permet d'obtenir l'état écologique via la règle dites du « one-out-all-out » (QQAQ) : si un seul élément de qualité n'est pas évalué en bon état, la masse d'eau ne sera pas classée en bon état. C'est le principe de l'élément déclassant comme illustré ci-dessous sur l'état biologique.



oit : accomplis, mais ces derniers sont masqués par au moins un paramètre déclassant.

2. L'évolution des méthodes d'évaluation

Pour définir l'état écologique des masses d'eau, la DCE est retranscrite en droit français par deux arrêtés cadres :

- retes cadres : L'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en Docume application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement, dit « arrêté surveillance » ;
 - écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en noceur d'end application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10 et R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10 et R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10 et R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10 et R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10 et R. 212-10 et R. 212-18 du code de l'articles R. 212-10 et R. L'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état « arrêté évaluation ».

Afin de prendre en compte l'amélioration progressidée de mise en confermi Ces arrêtés définissent les données à acquérir (arrêté surveillance) en vue de calculer les

Afin de prendre en compte l'amélioration progressive de la connaissance et de poursuivre la reprises, notamment en amont de la révision des programmes de surveillance et des états des lieux. Ces évolutions, qui rendent l'évaluation de l'état écologique plus réaliste. exigeante, viennent en partie masquer les progrès réalisés entre cycles DCE, et rendent les Comment « Splann! » Lanceur d'enquêtes! évaluations produites non comparables entre elles.

nocument « Splan

lauu i » Faucent q, eudnetez

Document " Sham

Annexe 2 : Modalités techniques de réalisation de l'étude sur l'évolution de l'état écologique et les progrès réalisés

1. Description des objectifs et méthodologie de l'étude

L'étude comprendra quatre volets :

- Objectifs et cadrage général de l'étude

 mortendra quatre volets :

 Volet n°1: analyser l'évolution par élément, de qualité (biologiques et physicochimiques généraux) afin d'objectiver les progrès réalisés sur la période 2010 – 2023. L'analyse portera sur une sélection de paramètres pertinents ;
- Volet n°2: évaluer les évolutions de l'état biologique à « thermomètre constant » c'est-à-dire sans changement des règles d'évaluation en se concentrant sur un échantillon d'indicateurs réduit ;
- Volet n°3: s'émanciper du principe « one out all out »; Lanceur
 - Volet n°4: interpréter les résultats afin d'en tirer des grandes conclusions.

L'étude portera uniquement sur les masses d'eau «cours d'eau », et couvrira dans la mesure du possible l'ensemble des bassins hexagonaux et ultra-marins (si suffisamment de données sont disponibles). Elle portera uniquement sur l'état biologique et l'état physico-chimique général qui contribuent à l'état écologique. L'état hydromorphologique et les polluants spécifiques de l'état écologique (PSEE) sont exclus du cadre de la présente étude.

Les analyses seront réalisées à l'échelle de la station de surveillance. Dans la mesure du possible seront prises en compte l'ensemble des stations du réseau de contrôle de surveillance (RCS), des stations du réseau de contrôle opérationnel (RCO) et du réseau de référence pérenne (RRP) selon les données disponibles. La liste des stations

Les résultats seront présentés à une échelle nationale et déclinés à l'échelle de chaque bassin hydrographique. Les rapports pourront présenter les résultats sous forme de carrière graphiques. hydrographique. Les rapports pourront présenter les résultats sous forme de cartes et/ou de graphiques.

Splann

by Données sur lesquelles portera l'étude

L'étude s'appuiera sur les données récoltées dans le cadre des programmes de surveillance DCE et diffusés sur le portail Naïades : https://naiades:eaufrance.fr/. En complément les agences de l'eau, les offices de l'eau, et la DEALM Mayotte seront mobilisés pour fournir, si besoin, des données et informations complémentaires. Il sera en particulier demandé de valider la liste de stations à prendre en compte dans chaque bassin pour l'étude ainsi que de fournir les études

de progres déjà réalisées sur les bassins.

Les données analysées s'étaleront globalement sur la période 2010 2023 afin de couvrir tous les cycles containes de sa facilité de la couvrir de la couvri les cycles. Certaines données plus anciennes pourront être utilisées et analysées, si disponibles. d'Attitre indicatif et afin de faire le lien avec les résultats d'état disponibles pour chaque cycle, le Colors In Lanceur d'enquêtes | Document « Splann ! tableau ci-dessous résume les chroniques de données utilisées pour l'évaluation de l'état (états de Document « Splann

Document (Splann ! » La des lieux) réalisée pour chaque cycle et qui seront reprises pour « recalculer » les états (volets 1 et 2) pour chacun des cycles (lors de l'état des lieux le précédent) wête

101	10.	200			
n Lai		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
	Période couverte par le cycle	2010-2015 ^{SQ}	2016-2021	2022-2027	2028-2033
	Période considérée pour	nocument (
	l'évaluation de l'état des	Y	2011-2013	2015-2017	\$2021-2023
	marge selon les bassins) dans	2000 2007	2011 2010	" d'end	Gener. Tota
	le cadre des états des lieux			aceul "	
1 Sp	cours d'eau (peut varier à la marge selon les bassins) dans le cadre des états des lieux c. Méthodologie	de l'étude	"Splann I	Land	
	c. Methodologie	<u>de l'étode</u>	agnt "		
	Volet nº1 : Evolutions indi	viduallas das ala	ments hiologiques	et naramètres n	hysico-chimiau
	Volet n°1: Evolutions indi	viduelles des eler	nents biologiques	et paramétres pi	hysico-chimiq

Méthodologie de l'étude

Volet n°1: Evolutions individuelles des éléments biologiques et paramètres physico-chimiques généraux

Objectif: suivre les tendances d'évolution de plusieurs éléments de l'état biologique et de l'état physico-chimique général pris de manière individuelle.

Méthodologie proposée:

Ce volet consistera à réaliser des analyses de tendances d'évolution d'une sélection d'éléments

de l'état biologique et de paramètres de l'état physico-chimique général des cours d'eau. On calculera des tendances d'évolution sur la base des résultats « bruts » de la surveillance leur d'enquêtes (concentrations, note EQR ou évolution de la note d'état, etc). La méthodologie sera définie par le comité de suivi, et le GT DCE ESC sera consulté.

La liste des indicateurs pertinents à étudier sera établie par le comité de suivi de l'étude sur la base de la disponibilité des données. A titre indicatif on pourra étudier les paramètres suivants :

Pour la physicochimie : la DBO5 [code SANDRE Paramètres 1313], le carbone organique dissous [code SANDRE Paramètres 1841], phosphates [code SANDRE Paramètres 1433], ammonium [code SANDRE Paramètres 1335], nitrates [code SANDRE Paramètres 1340].

Pour les paramètres biologiques les poissons (IPR) [code SANDRE Paramètres 7036], les Lanceur d'e diatomées (IBD) [code SANDRE Paramètres 5856], les macrophytes (IBMR) [code SANDRE Paramètres 2928] et les invertébrés (12M2) [code SANDRE Paramètres 7613].

Données à utiliser : les données brutes (concentrations pour la physico-chimie et EQR ou note pour la biologie) à la station, extraites de Naïades.

Période considérée : à titre indicatif les données de biologie s'étaleron de minima de 2010 à 2023. Pour la physico-chimique générale, si possible, des chroniques plus longues à partir de 1990 pourront être utilisées.

<u>Périmètre</u>: France hexagonale et ultra-marine și les données nécessaires sont disponibles 1990 pourront être utilisées.

Colonn I w I anceur d'enquêtes | Document « Splann ! »

Splann | » Lanceur d'enquêtes | Document « St Opérateur principal: OFB pour tous les calculs et simulations

Document ((Splann !)) La Stations considérées : stations situées sur les masses d'eau « cours d'eau » naturelles, artificielles et fortement modifiées.

<u>Livrables</u>: chapitre dédié dans le rapport de l'étude présentant la méthodologie, une

présentation des résultats à l'échelle nationale et à l'échelle de chaque bassin. Rédaction OFB. Résultats validés par le comité de suivi.

Volet n°2: Evaluer les évolutions de l'état des éléments de qualité biologiques et de l'état biologique à « thermomètre constant »

Objectifs, évaluer l'impact de l'évolution des méthodes d'évaluation des éléments de qualité biologique sur l'état en supprimant les biais liés aux changements de méthodologies (changement de l'indicateur ou évolution de sa version).

int « Splann

Méthodologie proposée :

Ce volet consistera à « recalculer » (le calcul ne correspondra pas à un réel état biologique puisque le dire d'expert ne pourra pas y être intégré), à l'échelle de la station de surveillance et pour chaque cycle, un état pour chaque élément de qualité ainsi que l'« état biologique » global sur la base des méthodes utilisées durant le premier cycle de la DCE. En particulier, on retiendra comme règles de référence les règles d'évaluation (paramètres, règles pour calculer les indicateurs et seuils) utilisés pour le premier cycle de la DCE1 (c'est-à-dire le cycle 1 - 2010-2015) et on les recalculera pour les cycles 2, 3 et 4 afin d'analyser les évolutions. L'étude s'appuiera donc sur le guide technique « Evaluation de l'état des eaux douces de métropole » de 2009. Les éléments de qualité étudiés incluront l'ichtyofaune, le phytobenthos, les macrophytes, le phytoplancton, la faune benthique invertébrée dans la mesure des données disponibles.

A titre d'exemple, on pourra recalculer la classe d'état de l'IBGN sur la base des chroniques de d'enquêtes données des cycles 2 à 4 avec les règles utilisées pour le premier quels (audit 2500). 2009).

Données à utiliser: les données extraites de Naïades à l'échelle des stations de surveillance, ainsi que si besoin des données et informations de contexte collectées auprès des agences et offices de l'eau, DREAL et DEAL.

Période considérée : a minima de 2010 à 2023

Périmètre : France hexagonale et ultra-marine si les données nécessaires sont disponibles

Opérateur principal: OFB pour tous les calculs et simulations

I » Lanceur d'e Stations considérées : stations situées sur les masses d'eau « cours d'eau » naturelles, artificielles et fortement modifiées.

et fortement modifiées.

<u>Livrables</u>: Chapitre dédié dans le rapport de l'étude présentant la méthodologie, une présentation des résultats à l'échelle nationale et à l'échelle de chaque bassin. Rédaction OFB. Résultats validés par le comité de suivi.

7 / 10

écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface et du guide REEE de 2009 guide REEE de 2009 (https://www.eaufrance.fr/sites/default/files/documents/guide_technique_reee-esc_version_mars_2009.pdf) Splann | » Lanceur d'enquêtes | Docu Docum Janceur d'enquêtes | Docum

" Lanceur d'enquêtes | Document « Spre » Lanceur d'enquêtes l

Volet 3 : Evaluer les évolutions de l'état biologique en s'émancipant du principe du « one out

Objectifs: évaluer les évolutions de l'état biologique en gommant les effets de la règle du « one

Méthodologie proposée :

Méthodologie proposée d'état global qui propose une alternative au cone out all out » tel qu'appliqué actuellement. La méthodologie sera définie par le comité de suivi, et le GT DCE ESC sera consulté. Elle permettra de calculer un écart à l'état calcule. L'enjeu est de montrer des évolutions de l'état sur la base de ce nouvel indicateur malgré une apparente « stagnation » de l'état dans le cas où le paramètre déclassant ne changerait pas de classe.

Cette approche sera appliquée à l'état biologique, mais on pourra par la suite réfléchir à

Splatetendre aux paramètres physico-chimiques généraux Splatendre aux paramètres de l'état biologique, ma Résultats attendus: une analyse des évolutions de cet indicateur sera présentée à l'échelles

> Données à utiliser : les données de qualité à la station issues de la surveillance DCE extraites de Naïade ainsi que des données collectées auprès des agences et offices de Keau, DREAL et DEAL.

Périmètre: France hexagonale et ultra-marine si les données nécessaires sont disponibles

Opérateur principal: OFB pour tous les calculs et simulations

Stations ir d'enquêtes Stations considérées : stations situées sur les masses d'eau « cours d'eau » naturelles uniquement.

Livrables : chapitre dédié dans le rapport de l'étude présentant da méthodologie, une présentation des résultats à l'échelle nationale et à l'échelle de chaque bassin. Rédaction OFB. Résultats validés par le comité de suivi. d'enquêtes l

Objectifs: cette dernière étape de l'étude vise à capitaliser l'ensemble des résultats des 3 volets précédents afin de partager le constat avec les bassins (agences, offices) DREAL de bassins (DEALM, DGTM) et de valider les grandes conclusions à en tire.

Méthodologie proper (

Méthodologie proposée : Une première analyse des tendances qui se dégagent, sur la base de

Dans un second temps, des réunions associa and le la propose l'équipe projet. Dans un second temps, des réunions associant des experts sur le sujet seront organisés afin de anni partager les résultats et de les discuter afin d'en tirer des conclusions collections partager les résultats et de les discuter afin d'en tirer des conclusions collections de la conclusion collection. regrouperont a minima des représentants du ministère, de l'OFB, des agences, offices, DREAL de bassin, DEAL et d'organisations scientifiques et techniques pertinentes.\

Les grandes conclusions issues de ces discussions seront présentées dans les livrables finaux.

Document « Splann

prése pann! » Lanceur

Document (SP)

Docume

Période considérée : périodes couvertes par les volets 1 à 3 de l'étude.

Opérateurs principaux DEB, agences et offices de l'eau, DREAL et DEAL

Livrables : chapitre dédié à l'interprétation des résultats dans le rapport de l'étude. Rédaction DEB en den avec représentants de DREAL/DEAL et agences/offices de l'eau.

- Les livrables finaux attendus sont les suivants :

 Données brutes nécessaire (fourniture l'entre l'e Données brutes récessaires aux 3 volets de l'étude ainsi que les résultats calculés
 - Un rapport complet de l'étude présentant les résultats pour chacun des volets ainsi que la méthodologie suivie afin qu'elle puisse être reproduite par les bassins (la méthodologie de calcul sera présentée dans un format GitLab accessible depuis le rapport). Ce rapport comprendra une présentation des résultats à l'échelle nationale ainsi qu'une déclinaison par bassin hydrographique (fourniture OFB). Il intègrerà le volet 4 (interprétations/conclusions) (co-pilotage : DEB / OFB ; rédaction : OFB pour les parties
- Spendocument de synthèse assez court qui résume les principaux résultats de l'étude et qui pourra être publié sur EauFrance, à destination des acteurs dans le domaine (échéance fin 2026) (co-pilotage : DEB AOFB ; rédaction : OFB pour les partieres au volet 1 à 3 et DEB pour les partieres de l'étude et principaux résultats de l'étude et principaux résultats de l'étude et principaux résultats de l'étude et l'étude

parties relatives

parties relat de l'eau (si possible 2 à 3). Le GT DCE ESC sera également consulté en tant que de besoin.

d'en l'avancement du projet et de s'assurer du respect du mandat et du calendrier. Il se réunit selon les besoins et a minima une fois par trimestre. and

Les agences, office de l'eau, DREAL, DEALM et DGTM s'engagent à fournir les données ar les Docum e réal Docum plann ! » Lanceur d'enquêtes | nécessaires à la bonne réalisation de l'étude.

noctionent "Splant

